



Civilisations

Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines

64 | 2015

Enquêter en terrains difficiles

Mise en scène de l'innocence et jeux d'attention

Autographie d'une enquête sous surveillance dans un parc public pékinois

Lisa Richaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/3810>

DOI : 10.4000/civilisations.3810

ISSN : 2032-0442

Éditeur

Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles

Édition imprimée

Date de publication : 22 décembre 2015

Pagination : 23-34

ISSN : 0009-8140

Référence électronique

Lisa Richaud, « Mise en scène de l'innocence et jeux d'attention », *Civilisations* [En ligne], 64 | 2015, mis en ligne le 30 décembre 2018, consulté le 04 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/3810> ; DOI : 10.4000/civilisations.3810

© Tous droits réservés

Mise en scène de l'innocence et jeux d'attention

*Autographie d'une enquête sous surveillance dans un parc public pékinois **

Lisa RICHAUD

Résumé : *Si enquêter en contexte autoritaire peut contraindre à suivre les canaux officiels, nombre d'espaces demeurent aisément accessibles sans permis de recherche. Mais le caractère « difficile » de certains terrains n'est pas toujours évaluable a priori, et la frontière du possible peut ne devenir saisissable qu'une fois franchie. Cet article décrit et analyse les difficultés rencontrées lors de mon enquête sur les rassemblements de retraités dans un parc public de Pékin, où mes venues répétées ont été soumises à la surveillance de gardes de sécurité en civil et en uniforme. En tentant de réconcilier le concept goffmanien de rôle performance avec la phénoménographie et l'autographie proposées par Albert Piette, la contribution vise à examiner la façon dont l'ethnologue négocie, par son mode de présence à la fois physique et mental, la définition de la situation imposée sur son terrain. La performance de la suspicion par les individus en charge de la surveillance donne lieu à des coprésences et des interactions majoritairement non verbales à travers lesquelles l'attention de la chercheuse est constamment ramenée aux regards de ses surveillants. Ces situations conduisent l'anthropologue à réagir par une mise en scène de l'innocence en s'efforçant d'embrasser son propre rôle. L'approche proposée ici contribuera à une réflexion sur l'objectivation des contingences situationnelles inhérentes au processus de collecte et production des données.*

Mots-clés : autographie, surveillance, lieux publics, présence, rôle, Chine.

Abstract: *While conducting fieldwork in authoritarian contexts sometimes entails to follow official channels, in a number of cases, research permissions are not always necessary. Yet, the boundary between sensitive and insensitive issues is not always graspable a priori. This paper reflects upon a recent experience of police intrusion and ongoing surveillance by security guards during my fieldwork in a well-known Beijing public park, where I conducted research on retirees' collective activities. Repeated visits to the park were subject to monitoring by security guards, both in uniform and in civilian clothes. Drawing on fieldnotes, this contribution intends to examine the ways in which the ethnographer negotiates, both through her physical and mental modes of presence, the definition of the situation imposed upon her field research. From a theoretical standpoint, it attempts to reconcile the goffmanian concept of 'role performance' with the methods of 'autography' and 'phenomenography' coined by anthropologist Albert Piette. The suspicion enacted by those in charge of my surveillance created mainly non-verbal interactions and co-presence which constantly diverted my unsettled attention. Imbued with a heightened sense of visibility, these situations led me to attempt to embrace my own role (that of the ethnographer), in order to perform and convey innocence. More broadly, this article calls for a better integration, in research accounts, of the situational contingencies inherent to the process of data collection and production.*

Keywords: autography, surveillance, public places, presence, role, China.

* Une première version de cet article a été présentée au Workshop « Addressing Field Research Constraints in China » organisé à la LSE en juin 2013, lors duquel j'ai pu bénéficier des nombreuses remarques faites par les participants. Je remercie vivement Gina Aït Mehdi, Laurent Legrain, Mikaëla Le Meur, ainsi que deux relecteurs anonymes pour leur discussion attentive du texte.

Introduction

L'après-midi du dimanche 27 mai 2012, je sillonne la Colline du Charbon (*Jingshan*), lieu principal de ma recherche doctorale sur les rassemblements dans les parcs publics de Pékin. Comme dans le reste du pays, les parcs font depuis les années 1980 l'objet d'appropriations quotidiennes par des retraités qui y pratiquent diverses activités collectives, à caractère tant ludique que spectaculaire : chorale, danses, opéra de Pékin traditionnel et révolutionnaire, *taiji*, ... [photo 1] Le coin nord-ouest de Jingshan revêt toutefois une signification particulière. Chaque dimanche, l'endroit est occupé par des groupes de « discussions » politiques [photo 2]¹. Les chorales qui s'y réunissent simultanément déploient une symbolique et une rhétorique différentes des autres groupes d'activité du même type, affichant une nostalgie pour la Révolution Culturelle. Ces rassemblements font l'objet de surveillance de la part des autorités, notamment en raison de la sensibilité géographique du lieu : immédiatement au nord de la Cité interdite, Jingshan est situé à moins de trois kilomètres de la place Tian'anmen. Policiers en uniforme et en civil arpentent l'endroit, filmant la scène à l'aide de téléphones portables, interceptant tracts ou journaux clandestins pour en vérifier le contenu. Malgré ce contrôle visible, les « discussions » continuent d'advenir sans avoir jamais été totalement réprimées [photo 3]. Ma présence parmi les participants avait, des mois auparavant, été régulièrement repérée, sans conséquences.

Aussi lorsque ce jour-là, sur un banc du coin nord-ouest, je m'entretiens avec Madame Jiang², une sexagénaire qui, comme d'autres de sa génération, passe la plupart de ses journées au parc, je n'anticipe en rien l'irruption de difficultés dans mon enquête. Un « maoïste » nostalgique de la Révolution rejoint notre discussion et requiert mon avis sur l'établissement d'un système électoral en Chine. Tout en parlant, je remarque en me retournant un garde de sécurité reconnaissable à son uniforme, adossé à un arbre derrière notre banc, tourné résolument vers nous avant de s'éloigner. Mon interlocuteur, sans que sa voix ne trahisse la moindre inquiétude, signale que le garde nous écoutait jusqu'à son départ subit. Quelques instants plus tard arrivent deux policiers. « This is for the Foreign Affair Department ». Tandis que l'un tient une petite caméra, l'autre policier s'adresse à moi en anglais, ce qui donne à son ton une inflexion peu naturelle. Sans agressivité, il m'interroge : « Please show your passport », « What is your nationality ? », « Please write down your name », « Please write down your passport number », « When did you arrive in China ? », « Please write down your visa number », « At which hotel do you stay ? », « What is the purpose of your stay in China ? » Je lui réponds en mandarin, me réconfortant à l'idée que les personnes autour puissent comprendre le contenu de l'interaction.

L'interrogatoire achevé, mes mouvements furent soumis à la surveillance ostensible de gardes de sécurité et de civils, reconduite à pratiquement chacune de mes venues au parc. N'ayant pu présenter mes documents d'identité à la police, ma visite à Jingshan dans les jours qui suivirent occasionna un nouveau contrôle durant lequel mon passeport fut intégralement photographié. Malgré une clarification des raisons de ma présence, et

1 Il est difficile d'établir quand ont débuté ces rassemblements. Certains habitués de Jingshan font remonter leur existence à une dizaine d'années.

2 Pseudonyme.

en dépit de la promesse du policier que je ne serai plus suivie, la surveillance perdura jusqu'à la fin de mon séjour³.

Le caractère « difficile » de certains terrains ne s'évaluant pas toujours *a priori*, la frontière du possible peut ne devenir saisissable qu'une fois franchie. Dans le contexte chinois, le déroulement des faits relatés ci-dessus reflète la porosité des définitions de ce qui correspond, aux yeux des autorités, à une transgression ou à un « piétinement de la limite sans qu'elle ne soit franchie » (Ying, 2001)⁴. Pour autant, la sanction subie n'entraîne pas nécessairement la répression totale, ouvrant la voie à un autre fragile *statu quo*. Ainsi, un mois durant, l'accès au parc ne m'a pas été barré, mais la surveillance a imposé une nouvelle définition de la situation (Goffman, 1959) à mon enquête.

Photo 1 :



Le parc Jingshan le dimanche, lieu de ralliement des chorales et autres groupes d'activités auxquels prennent part les retraités.

© Lisa Richaud, 2012.

-
- 3 Je ne fus plus inquiétée lors d'un nouveau terrain de trois mois en mars 2013, évitant scrupuleusement le coin nord-ouest afin de préserver mes conditions d'enquête.
 - 4 Des événements endogènes ou exogènes peuvent provoquer un basculement. Dans le cas des « discussions », la destitution de Bo Xilai du Comité central du Parti communiste en mars 2012 a certainement engendré un contrôle accru sur les rassemblements. Certains participants m'ont fait part de leur « soutien » à l'ancien dirigeant de la municipalité de Chongqing, réputé pour son « gauchisme ».

Photo 2 :



*Le coin nord-ouest de Jingshan occupé
par les groupes de discussions “maoïstes”, novembre 2011.
© Lisa Richaud.*

Photo 3 :



*Policiers en uniforme et en civil lors d'une célébration anticipée
du 118^{ème} anniversaire de la naissance de Mao en décembre 2011.
© Lisa Richaud.*

La quasi-permanence de ces présences subies engendra un bouleversement des modalités de conduite de l'observation. Mais au-delà des arrangements méthodologiques

ad hoc, c'est aussi la pratique du terrain, vécue subjectivement et intimement qui fut absorbée par l'expérience de la filature. Alors que 15 % des anthropologues rapportent avoir été suspectés d'espionnage sur leur terrain (Kovats-Bernat, 2002), peu de récits de ces contraintes ont, à ma connaissance, analysé ces situations dans une perspective interactionniste. Cet article entend expliciter, dans son déroulement spatio-temporel, la simultanéité de l'expérience de ma propre visibilité, et de l'observation des activités sociales étudiées. Comment négocier, par mon mode de présence à la fois physique et mental, la définition de la situation imposée sur mon terrain ? Derrière cette question se pose en filigrane la problématique de la production des données comme processus étroitement lié aux contingences situationnelles inhérentes à tout type d'enquête.

Après avoir présenté mon cadre théorique où la question du pouvoir est mise entre parenthèse pour laisser place à une analyse de la présence sous surveillance, une deuxième partie montre comment l'inconfort situationnel amène à éprouver son extrême visibilité. Sur la base de cette nouvelle définition de la situation, ma réaction consista en une mise en scène de l'innocence, un effort d'embrasser mon rôle d'anthropologue. Cela fait l'objet d'une troisième partie.

Du pouvoir à la coprésence Penser l'expérience de la surveillance avec Piette et Goffman

Depuis les écrits de Foucault (1975), les sciences sociales ont amplement décrit la surveillance comme un phénomène de pouvoir, incarné par des techniques disciplinaires et des dispositifs dont l'omniprésence est devenue typique des sociétés modernes (Ball *et al.*, 2012). Comme de nombreux espaces publics ou semi-publics en Chine ou ailleurs, Jingshan est équipé d'un système de surveillance par caméras, disposées dans ses places et ses allées principales. Un commissariat se trouve à proximité, et l'administration emploie des équipes de gardes de sécurité qui régulièrement patrouillent, interpellant un égaré sur les pelouses interdites. Outre l'aspect sécuritaire, les politiques municipales donnent lieu à une catégorisation des usagers du parc, qui non seulement implique différents tarifs d'entrée⁵, mais peut également rendre plus lisibles l'identité d'une partie des visiteurs réguliers. En entrant au parc, les retraités de moins de 65 ans (soit l'âge de l'obtention d'une carte de senior rendant totalement gratuit l'accès aux parcs de la ville) appliquent sur les bornes prévues à cet effet leur carte annuelle ou mensuelle nominative pourvue d'une photographie d'identité. Certains groupes d'activités s'enregistrent volontairement auprès de l'administration du parc, après avoir communiqué les jours, heures et emplacement de leur activité, désigné un « responsable », et mis à disposition ses coordonnées téléphoniques. Toutefois, l'importance de ces dispositifs doit être relativisée car leur application n'est pas systématique.

Une surveillance plus stricte continue néanmoins de viser toute forme d'expression politique, malgré le relâchement du contrôle de l'Etat sur la vie sociale amené par la Politique de Réforme (1978). Les médias restent soumis aux pratiques et technologies de régulation et de censure⁶ et certains objets de recherche demeurent difficilement

5 De nombreux parcs de Pékin sont d'anciens domaines impériaux ouverts au début du 19^{ème} siècle. Entrer dans ces lieux inscrits au patrimoine national requiert l'achat d'un billet.

6 Sur la surveillance régissant l'internet chinois, voir par exemple l'analyse foucaldienne de Tsui (2003).

abordables. Toutefois, si de nombreux chercheurs occidentaux conduisent leur enquête dans les canaux officiels (Hansen, 2006), la plupart des espaces publics restent aisément accessibles sans permis⁷. La forme ostensible de filature subie dans mon cas demeure, à ma connaissance, relativement peu répandue.

Visant à rendre compte de mon expérience subjective de la surveillance, cet article se distancie d'une approche foucauldienne pour lui préférer une perspective plus phénoménologique. Tandis que la première viserait à « faire l'analyse d'un certain nombre d'expériences collectives et sociales », la seconde entreprend une « description un peu intériorisée de l'expérience vécue » (Berten et Foucault, 1988 : 11). Aussi est-ce bien la perception de l'individu soumis aux pratiques de surveillance qui m'intéresse ici. Plutôt qu'un processus d'assujettissement, c'est comme situation de coprésence avec ceux chargés de se tenir à ma proximité que j'entends décrire la surveillance, où le contrôle n'est qu'une dimension parmi d'autres. Ce glissement théorique est d'autant plus nécessaire que, contrairement au pouvoir panoptique dans lequel les surveillants restent invisibles, la présence physique de ces derniers m'était ostensiblement imposée.

Les situations de coprésence marquée par une perception réciproque sont au centre de l'œuvre d'Erving Goffman, pour qui la permanence du regard d'autrui – potentiel ou avéré – dans la vie quotidienne pousse à des adaptations comportementales, observables aux niveaux gestuel, facial ou verbal, qui visent à produire une impression sur les personnes présentes. Un individu se sachant surveillé aura ainsi tendance à modifier sa conduite (1963 : 16). Ces actes s'inscrivent dans ce que Goffman appelle *role performance*, soit la conduite effective d'un individu dans la position qui lui est assignée, au cours d'interactions de face-à-face avec des « spectateurs » (1961 : 85).

Si le schème interactionniste est pertinent pour décrire mes réactions aux difficultés survenues dans l'enquête, il rend insuffisamment compte de la tension éprouvée. La présence d'un individu à un instant « *t* » ne se réduit pas au rôle joué (Piette, 2014 : 11), mais inclut une gamme comportementale et émotionnelle infiniment plus complexe. Dépassant l'approche goffmanienne qui éclairerait les seules *conduites* au détriment de l'*expérience* d'individus singuliers, Albert Piette appelle à saisir les subtilités de l'être en situation, ses modes de présence. Dans toutes leurs nuances, ceux-ci contrastent avec l'idée d'une action mue par la signification d'une activité principale (1996). Quelles que soient les circonstances auxquelles elle est exposée, la présence humaine est par définition susceptible d'être tiraillée par les aléas des « intermittences de la conscience, ses hésitations, ses fluctuations » (2011 : 91). Au fil de son œuvre, Piette s'intéresse aux variations comportementales de l'individu, ses « modes mineurs » (1992), instants de dispersion en-deçà de l'adéquation générale des comportements à la définition dominante des situations saisissables par l'observateur extérieur, mais également son ressenti, les façons dont il s'éprouve dans différents moments (2014 : 70-74). L'outil méthodologique apte à saisir ces détails est la *phénoménographie* (2011), qui explicite les « présences successives » d'un même individu, et « leurs instants s'enchaînant » (2011 : 83) à partir du « mouvement des corps » (2011 : 91). Outre l'observation et la

7 Ayant enquêté à Jingshan sans se rendre au coin des « discussions », l'anthropologue Anna Boermel m'a affirmé dans une communication personnelle n'y avoir rencontré aucune contrainte. La liberté dont j'ai pu jouir lors des phases suivantes de mon enquête de terrain témoigne également de cette relative souplesse.

description minutieuses, le projet phénoménographique peut s'appuyer sur la pratique de l'autographie, soit un « récit » à la première personne « de l'effet que cela fait » de se trouver dans des situations particulières (2011 : 107).

L'observation ethnographique, exige une attention constante aux dynamiques des situations, une exigence vis-à-vis de sa propre implication, pour dépasser le mode minimal de l'« être là » et assurer la continuité de la prise de notes *in situ*, ou s'aligner sur les rythmes d'action des enquêtés. Or, percevoir la surveillance disperse la direction du regard, suscite craintes et inconfort. En soumettant une présence à des regards étrangers explicitement dirigés à son encontre, l'acte de surveiller agit tel un miroir grossissant des jeux de l'attention. Combinant la perspective autographique d'Albert Piette à une analyse goffmanienne en terme de rôles, je chercherai à dépasser le biais de la seconde qui tend à réduire les distractions à leur seule « portée stratégique-pertinente » (Piette, 1996 : 105). A partir d'un montage de notes de terrain et d'analyses rétrospectives des situations, je montrerai que la présence sous surveillance conjugue ces irrépressibles instants de distraction et d'angoisse causées par la coprésence non désirée avec une tentative consciente de produire sur ses « spectateurs » une impression de soi, typique d'une lecture goffmanienne de la vie sociale.

L'insoutenable visibilité de l'être

Peu après avoir été interrogée pour la première fois, j'assiste avec Madame Jiang au spectacle donné par des amateurs d'opéra révolutionnaire installés dans une allée. Parmi le public, un jeune homme d'une vingtaine d'années, accroupi dans l'herbe, se distingue des spectateurs habituels. Regardant avec insistance, il tient le dos de son téléphone en notre direction, comme s'il filmait. Un garde s'accroupit derrière nous. J'essaie en vain d'en faire abstraction, me retournant incessamment et levant les yeux sur le garçon en civil. Malgré mes efforts pour suivre le spectacle, l'attention ne résiste pas à mon angoisse et ma nervosité. Ressentant de la culpabilité d'être là, dans l'impossibilité de travailler, je décide de quitter Jingshan. J'y reviens six jours plus tard, songeant à entrer par la porte sud, souvent empruntée par les groupes de touristes arrivant de la Cité interdite. Mon visage y est moins connu du personnel chargé de vendre les billets. Cette décision n'est pas seulement stratégique mais d'abord motivée émotionnellement. J'ai l'impression de minimiser un mal à l'aise, le mien, mais aussi celui que pourrait éprouver tout interlocuteur potentiel à la vue de mon entêtement. Souhaitant regagner confiance, je tente de redonner à la situation un aspect de normalité. Tandis que j'arrive à la hauteur du guichet, la femme qui se trouve assise à l'intérieur se lève et se rend dans le fond de la pièce au lieu de procéder à ce qui aurait été la suite logique, routinière de l'interaction : s'enquérir du nombre d'entrées demandé et me vendre le billet réclamé. J'interprète le départ de son poste comme le signe que des consignes ont été données, la preuve de sa complicité avec les autorités. Inéluctable moment qui précède l'entrée au parc, jusqu'alors effectué de façon presque non réflexive, le passage au guichet devient la première concrétisation d'un inconfort redouté : celui d'être remarquée. Le désagrément s'accroît les jours suivants : une vendeuse me jette un regard, et saisit son téléphone portable après m'avoir délivré le bout de papier. Prévient-elle l'administration du parc ? Son geste se reproduit lors des visites suivantes. Dans nos entretiens s'instaure une familiarité déstabilisante. Inutile

de demander le nombre de billets achetés, la jeune femme me tend directement mon dû, sans que je ne puisse tirer quoi que ce soit d'avenant de ces signes de reconnaissance.

L'angoisse redouble une fois la porte franchie. L'espace ouvert amplifie le sentiment d'incongruité, celui de me trouver dans un espace-temps suspendu par l'attente d'être découverte. Mes gestes, mes regards balayant sans cesse les alentours, ont déjà l'air de me trahir. Malgré l'absence de limitation explicite pesant sur mes mouvements, être là devient une épreuve, ne sachant que faire de ma présence, tant celle-ci semble engourdie. Les surfaces goudronnées du parc rendent mon exposition à la vue d'autrui d'autant plus pesante. Il est à la fois urgent et embarrassant de trouver refuge auprès de personnes connues.

De même que dans *Film*, le court-métrage de Samuel Beckett (1965), le protagoniste s'évertue à faire disparaître tout objet et être vivant autour de lui capable de le ramener à sa condition d'être perceptible, les situations sous surveillance sont avant tout une expérience par laquelle s'éprouve le caractère insoutenable de sa présence, de sa propre visibilité. Privilégiant une perspective foucauldienne, certains anthropologues ont analysé l'« optique sociale de l'espace » (Amster, 2008). Les « regards » décrits demeurent néanmoins désincarnés, impersonnels, surplombants. Détachés de leurs porteurs et des situations sociales dans lesquelles ils s'inscrivent, ces regards sont ceux de « l'Etat » ou des « réseaux » de relations sociales. Bien en deçà de ces totalités, l'approche défendue ici propose de revenir aux regards tels qu'ils m'apparaissent, multiples et singuliers. Celui, à la fois imaginé et matériel, du dispositif de surveillance électronique, diffère de ceux, directement perçus, d'abord inquiétants puis lassants, des membres du personnel du parc, des gardes et des civils. Pris dans leur individualité, avec leurs intentions – supposées, avérées, et méconnues –, leurs moments d'inattention ou d'amusement, les gardes ne sont pas les porteurs du « regard de l'Etat », pour reprendre avec quelque liberté l'expression de James Scott (1998). Bien que leur présence physique puisse être vécue comme un regard permanent, leur attention à mon égard, l'intensité de leur regard sont elles aussi variables.

La visibilité s'éprouve aussi dans le regard de soi sur soi, la perception de son propre embarras, généré par le face à face avec ses surveillants, ou dans les situations de désœuvrement. L'atténuation de cette indéfaisable lourdeur de soi passe par l'exposition à un autre type de regard, un regard familial. Le rapport aux enquêtés atteint une autre forme d'intéressement. La recherche d'une familiarité protectrice prime sur le travail ethnographique. S'entourer devient un moyen de pallier l'embarras, non seulement par le caractère rassurant des accointances, mais en tant que message non verbal adressé à mes surveillants, comme si le fait de me voir vue par d'autres écarterait les soupçons et rétablirait la situation. La peur d'être vue seule ou désœuvrée amène à circonscrire les moments de l'enquête à des temporalités (pré)visibles de la vie du parc, dénuées de toute signification expressément politique. Assister aux performances publiques de groupes ou individus justifiait ma présence, au moins au regard de l'explication donnée au policier lors de ma deuxième interpellation, qu'il l'eût crue ou non.

Andrea Brighenti a identifié deux pôles constitutifs de la visibilité : la reconnaissance et le contrôle (2010 : 39). Transposée au domaine des coprésences et des interactions sociales, cette idée traduit en des termes plus analytiques l'expérience décrite ici. Faisant basculer mon enquête alors que je gagnais la reconnaissance des habitués de Jingshan, la surveillance m'assigne cette autre dimension de la visibilité, celle du contrôle, que je

cherche à contrebalancer en renvoyant l'image de ma présence légitime dans le parc⁸. L'analyse du pouvoir panoptique suggère que si « le regard du garde peut ne pas être continu, ses effets le sont » (2010 : 27). Néanmoins, réduire la surveillance au contrôle ne rend pas compte du tumulte intérieur qui pousse moins à adapter des comportements qui seraient « dirigés et imposés » par un regard disciplinaire (Brighenti, 2010 : 27), qu'à réduire un inconfort situationnel. L'embarras qu'engendre cette forme de visibilité peut s'apparenter au malaise, ou à la *dysphorie* (Goffman, 1961 : 42) éprouvé en des occasions sociales ordinaires où un individu peine à s'impliquer naturellement.

Mettre en scène son innocence, ou comment jouer à l'anthropologue

Vécue sous cette forme, la surveillance enferme dans un rôle ambivalent : tout en donnant à voir les soupçons pesant sur un individu, elle lui laisse une marge d'action. Si le regard des surveillants influe sur mes conduites, c'est dans ce rapport aux « spectateurs » que s'établit la possibilité de négocier la définition de la situation imposée, sans pour autant parvenir à la remettre en cause.

Quelques instants après avoir été interrogée pour la première fois, je quitte le coin nord-ouest en compagnie de Madame Jiang. Un jeune garde aux yeux dissimulés sous des lunettes de soleil se met à nous suivre, un talkie-walkie à la main. Je l'entends signaler à d'autres « notre » position. Arrivées devant les toilettes au fond du parc, mon amie m'abandonne quelques minutes. J'appréhende le désœuvrement occasionné par l'attente. Malgré d'irréfrénables regards en direction du garde posté non loin, je tente de poursuivre mes activités habituelles, photographiant chanteuse et danseurs costumés en face de moi, autour desquels quelques personnes forment un arc de cercle. Mon esprit n'est pourtant pas disposé à l'observation, et l'action devient vite le refuge de ma présence. Quelques jours plus tard, en revenant au parc, je m'approche d'un groupe de femmes qui dansent en ligne, en ayant la sensation de faire semblant de les regarder quelques minutes, trop occupée à repérer si je suis de nouveau suivie. Ce type d'observation, banal habituellement, me donne au vu des nouvelles circonstances l'impression de tout mettre en scène pour essayer de tromper les regards extérieurs. Alors que les semaines précédentes, je vivais mes venues au parc comme une entrée en territoire familier, j'ai cette fois l'impression d'y pénétrer par effraction, de *jouer à l'étrangère*, de surjouer un intérêt pour ce qui est en Chine des plus ordinaires, faisant comme si de rien n'était.

La sensation désagréable induite par ce mode de camouflage s'estompe au fil des jours, laissant parfois place au sentiment de me prendre au jeu. Une après-midi, je choisis de m'asseoir pour observer un petit groupe de femmes en compagnie de leur « professeur » de chant, en bordure de l'allée centrale. L'emplacement est volontairement bien en vue, comme pour montrer que je ne dissimule pas ma venue. Carnet de terrain et stylo en main, j'arbore une mine concentrée. Dans l'allée passe un groupe de gardes en uniforme. Certains d'entre eux me fixent. Je voudrais faire mine

8 A l'exception de ceux que j'avais choisi d'informer, nombre de mes interlocuteurs ne s'aperçurent de la filature. Certains furent témoins des interrogatoires et m'exprimèrent leur étonnement face à ce qu'ils considéraient être une méprise. En revanche, Madame Jiang, également interrogée par la police, limita significativement ses contacts avec moi par la suite.

de ne pas les voir pour rendre ma présence plus naturelle, comme si le fait même de les remarquer me rendait suspecte. Aux yeux de la majorité des visiteurs, gardes et responsables de l'administration du parc restent probablement des « non-personnes » (Goffman, 1959 ; 1963), dont la tenue, caractéristique de leur rôle, signale visuellement leur non-pertinence dans la plupart des situations. Ne pouvant feindre de ne les avoir repérés, et sans parvenir à réprimer un mouvement de tête et un regard dans leur direction, je leur jette un sourire prolongé avant de me replonger dans la prise de notes.

Variable dans ses formes suivant les jours ou les moments de la journée, la présence de mes surveillants pouvait devenir particulièrement manifeste, en dépit de manœuvres faussement discrètes de mise-en-scène de la suspicion – relève fréquente, insertion parmi le public des groupes d'activités observés, port d'accessoires (raquette de badminton, écouteurs). Ces instants renforçaient ma volonté de pratiquer mes activités habituelles sous leurs yeux. Par une fin d'après-midi, je finis par trouver refuge auprès d'un promeneur qui depuis un mois vient s'entraîner au chant. Plus de trente minutes durant, je soutiens une conversation avec ce dernier. Un jeune homme s'installe sur un banc une dizaine de mètres plus loin, tenant un téléphone ou talkie-walkie par lequel il communique visiblement des informations sur mes activités. S'efforçant à davantage de discrétion que ses collègues, il se penche ou se retourne légèrement lorsqu'il recourt à son appareil. Dans mon dos, un homme caché derrière un arbre regarde vers moi. Bien que je sois incapable de retenir des coups d'œil en leurs directions, je parviens à poursuivre la discussion avec mon interlocuteur qui ne semble s'apercevoir de rien. Je regrette presque que le jeune garçon ne soit trop loin pour entendre les banalités échangées. Lorsque le chanteur reprend ses exercices, j'entonne avec lui une chanson populaire, trouvant du réconfort à l'idée que mon public finisse par s'ennuyer.

Dans son essai sur la distance au rôle, Goffman évoque les cas où « l'individu peut, contre sa volonté, faire temporairement l'objet de la méprise (*misidentified*) d'autres qui ont tenu pour vrais (*accepted*) de faux indices à son sujet » (1961 : 100). Si j'avais certainement franchi une limite aux yeux des autorités, ce rôle de suspecte attribué contre mon gré me semblait disproportionné. Je tenais à m'en départir, à rectifier une méprise. Afin d'aller contre l'assignation de la suspicion, les actions constitutives du rôle de l'anthropologue – observer, prendre note, participer – se trouvent performées à destination de mes surveillants. Les extraits rapportés ci-dessus illustrent l'« investissement visible de l'attention et de l'effort musculaire » déployé (certes sans cesse menacé par la dispersion engendrée par les regards de mes surveillants), qui renvoie à ce que Goffman appelle *role embracement* (1961 : 106). Ce type de mise en scène de son propre rôle peut être mené « dans le but de dissimuler un manque d'attachement à ce dernier » (1961 : 107). Ici, ce n'est pas tant la nonchalance, mais bien l'intranquillité, qui crée le manque d'attachement au rôle. Face à mes surveillants, l'engagement dans les tâches imparties au rôle d'anthropologue se transforme en effort sinon totalement feint, du moins conscient, servant à un dessein autre que leur finalité première (le recueil de données). Par des gestes, des expressions faciales consciemment modulées (avec plus ou moins de succès), je tente de produire une image de moi-même contrastant avec celle qui, en apparence, pousse mes surveillants à agir ainsi. Prendre part aux activités de mes enquêtés n'est plus seule affaire de « jouer à être un autre », par désir de participation souvent inhérent à l'enquête de terrain (Berliner, 2013), mais bien de « jouer à l'anthropologue ». Un peu à la manière du garçon de café qui, dans

la célèbre description de Sartre, « joue avec sa condition pour la réaliser » (1976 : 94), l'anthropologue s'emploie ici à se réappropriier son propre rôle sur le terrain, contre celui qui, à tort, lui est assigné.

Cette mise en scène de l'innocence ne doit pas pour autant être considérée dans ses seules dimensions dramaturgiques et stratégiques. Si les comportements mis en exergue ont pour but d'influencer la perception d'autrui, ils doivent également être compris comme une manière presque instinctive d'établir un rapport de soi à soi dans lequel l'inconfort, l'embarras ou encore le manque de confiance peuvent être réduits. M'étant à plusieurs reprises laissée convaincre du pouvoir normalisateur des interactions verbales, j'ai parfois activement cherché à communiquer avec les gardes. Ironiquement, peut-être pour échapper à leur propre embarras, ces derniers ont, dans ces occasions, répliqué à leur tour par une mise en scène de l'innocence, prétextant s'inquiéter de ma « sécurité », ou exprimant leur « amitié » à mon égard. La frustration résultant de ces interactions me condamnait à continuer de clamer, avec entêtement mais silencieusement, ma non-culpabilité.

Conclusion

Outil d'exploration de la présence, l'autographie – récit à la première personne explicitant son ressenti au fil des situations – m'a permis de montrer les reliefs de l'expérience sous surveillance, ainsi que l'adaptation de mes comportements à la situation, en deçà d'une interprétation en termes de contrôle et d'assujettissement. Pour minimiser le malaise généré par l'incongruité de la situation et la conscience de ma propre exposition à une pluralité de regards, je fus instinctivement amenée à rendre visible à mes surveillants la reconnaissance obtenue de mes enquêtes. La présence de ces spectateurs me poussa à m'efforcer à jouer à l'anthropologue, seul moyen de me réaffirmer face à la suspicion. Outre ces modifications stratégiques de ma conduite analysées à l'aide d'un cadre goffmanien, j'ai insisté sur la façon dont ma présence, en proie à l'angoisse et à l'inattention, ne se résumait pas à la tentative de renvoyer « une représentation de soi pertinente » (Piette, 1996 : 17). Dans la vie sociale, la présence laisse constamment voir un *effet d'humanité* (Piette, 1996 : 145), soit le fait d'être « toujours pris par la distraction, l'inattention, le regard latéral et l'engagement minimal » (1996 : 149) sans pour autant mettre en cause l'enjeu des situations. L'expérience de la surveillance suspend cette aptitude non réflexive de régulation des modes d'engagement. L'inattention n'est plus celle d'un mode mineur, mais provoquée par une seconde implication, un état de vigilance qui ne peut être ignoré et provoque d'irrépressibles sentiments et manifestations d'inquiétude ou de lassitude ; une obsession de savoir si les regards sont toujours rivés sur soi. Au-delà de l'individu qui chez Goffman se sent espionné et modifie sa conduite, certains regards adressés à mes surveillants ne peuvent être seulement compris comme signes leur étant destinés, mais comme manifestations d'une agitation intérieure qui perturbe l'« attitude naturelle » de « reposité » (Piette, 2011 : 122).

Si la réflexivité peut se définir comme « l'acte par lequel l'on devient son propre public » (MacAloon, 1984 : 11), restituer les troubles de l'attention constitue un effort réflexif qui reconnaît que le travail d'interprétation *in situ*, la sensibilité à certains détails ne sont plus entièrement dévolus aux activités sociales étudiées, et que

l'implication dans le travail ethnographique sert un autre objectif : celui de pouvoir tout simplement être là, en dépit des obstacles. Au-delà de « terrains difficiles », dans tout type d'enquête, un travail de mise à nu des détails de ses propres comportements et des interactions avec ses interlocuteurs en situation permet d'affiner notre conception-même de ce qu'est un « terrain », voire de désessentialiser celle-ci.

Références citées

- AMSTER, Matthew, 2008. « The social optics of space : Visibility and invisibility in the borderlands of Borneo », *Space and Culture*, 11 (2), pp. 176-195.
- BALL, Kirstie, Kevin HAGGERTY et David LYON, 2012. *Routledge handbook of surveillance studies*. Londres, New York : Routledge.
- BERLINER, David, 2013. « Le désir de participation, ou comment jouer à être un autre », *L'Homme*, 206, pp. 151-170.
- BERTEN, Alain et Michel FOUCAULT, 1988. « Entretien avec Michel Foucault », *Les Cahiers du GRIF*, 37-38, pp. 8-20.
- BRIGHTENI, Andrea, 2010. *Visibility in social theory and social research*. New York : Palgrave Macmillan.
- FOUCAULT, Michel, 1975. *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
- GOFFMAN, Erving, 1959. *The presentation of self in everyday life*. New York : Anchor.
- , 1961. *Encounters*. Indianapolis : The Bobbs-Merrill Company.
- , 1963. *Behavior in public places*. New York : The Free Press.
- HANSEN, Mette H., 2006. « In the footsteps of the Communist party : Dilemmas and strategies », in Maria Heimer et Stig Thøgersen (éds), *Doing fieldwork in China*, pp. 81-95. Honolulu : University of Hawaii Press.
- KOVATS-BERNAT, Christopher J., 2002. « Negotiating dangerous fields : Pragmatic strategies for fieldwork amid violence and terror », *American Anthropologist*, 104 (1), pp. 208-222.
- MACALOON, John J., 1984. « Introduction : Cultural performances, cultural theory », in John Mac Aloon (éd.), *Rite, drama, festival, spectacle*, pp. 1-15. Philadelphie : Institute for the Study of Human Issues.
- PIETTE, Albert, 1992. *Le mode mineur de la réalité*. Louvain-la-Neuve : Peeters.
- , 1996. *Ethnographie de l'action*. Paris : Editions Métailié.
- , 2011. *Fondements à une anthropologie des hommes*. Paris : Hermann.
- , 2014. *Contre le relationnisme*. Lormont : Le bord de l'eau.
- SARTRE, Jean-Paul, 1976. *L'être et le néant*. Paris : Gallimard.
- SCOTT, James C., 1998. *Seeing like a state*. Yale : Yale University Press.
- TSUI, Lokman, 2003. « The Panopticon as the antithesis of a space of freedom : Control and regulation of the internet in China », *China Information*, 17 (2), pp. 65-82.
- YING, Xing, 2001. *Dahe yimin shangfang de gushi*. Pékin : Sanlian Shudian.